

Rapport de trésorerie 2021-2022

Nous tenons à souligner qu'initialement le poste de la trésorerie avait été attribuée à Mme Brigitte Garrett qui a remis sa démission en cours d'année. C'est donc Marie-Eve Lauzon avec l'étroite collaboration de Marie-Eve Archambeault (ancienne trésorière) que la mise à jour des états financiers a été effectuée.

La saison 2021-2022, fut toujours sous des conditions liées à la COVID 19 causant une reprise en septembre puis un arrêt de décembre à janvier. Ainsi, les états financiers semestriels démontrent ses fluctuations.

Au niveau des actifs du club, le compte épargne est toujours actif, permettant de petit gain en intérêt annuellement. Ainsi, les surplus sont laissés à ce compte générant 42\$ d'intérêt.

Dans le compte épargne en date du 30 avril 2022, il y avait 18 386, 07

Dans le compte courant en date du 30 avril 2022, il y avait 8401, 86

Dans le compte du patinage synchronisé il y avait 525, 64. Il fut décidé en CA que l'argent contenu à ce compte serait transféré dans le compte épargne du club et qu'advenant la reprise d'une équipe de patinage synchronisé le club était pour supporter l'équipe à ce niveau. Le compte sera éventuellement fermé en raison des frais y étant rattachés.

Au niveau de la caisse, actuellement il y avait 1027\$ en argent comptant. Un dépôt sera fait afin qu'un argent demeure accessible en l'absence des responsables du club durant la période estivale.

En compte à recevoir, nous attendons 958, 30 en facture à rembourser par la ville et 500\$ par Mme Lucie Lecourt député.

Au niveau des passifs, 1025, 33\$ couvrant les salaires des entraîneurs pour la démonstration de fin d'année ainsi que les frais pour le cours de premier soin engagé, mais qui faisait partie de la subvention FULL-FRALL.

Au total le club bénéficie d'actif totaux de 30 248, 87 et d'un passif de 1025, 33 ne tenant pas compte des tests pour lesquels nous sommes en attente des factures de patinage Canada et qui feront partie des prochains états financiers. IL faut tenir compte que ce montant inclus notamment l'entièreté des autofinancements des patineurs lors de la saisons 2019-2020 et que ceux seront toujours honorés pour le prochain spectacle, espérons-le en 2023. Ainsi, seuls les nouveaux patineurs devront déboursier pour leur autofinancement. Ajoutons que l'inventaire de vêtement n'ayant pu être réalisé, ce dernier devra être ajuster aux actifs prochainement.

Pour les tests il y a eu des revenus de 1164\$ et des dépenses de 517,56 incluant les frais de juge. Des factures de patinage Canada sont encore en attente de réception.

Cette année, nous avons souligner les efforts de nos patineurs par une démonstration de leur talent. Aussi, nous avons pu faire l'achat de 60 costumes qui avaient été prévu d'être loués à la revue de 2020, pour la somme de 10\$ chacun. Ainsi, nous avons économisé environ 15\$ par

costume sur le prix de leur location initiale et qui plus est, ils pourront être louer par la suite générant aussi des profits. Lors de la démonstration, un moitié-moitié a généré des profits de 125\$ couvrant les frais liés aux décorations.

Les Lauréats ont uniquement été attribués aux patineurs du patinage plus ainsi que aux assistantes de programme. Afin de souligner les efforts de chacun des patineurs tous ont eu un Lauréat soulignant leurs efforts et le nombre de rubans obtenus dans l'année. Les dépenses reliées à cela constitue un montant de 237,19, mais plusieurs médailles sont encore entreposées au club et disponibles pour l'an prochain.

Au cours de la dernière saison, des demandes de subventions auxquels votre club étant admissible ont été effectuée. D'abord la subvention FULL FRALL visant à optimiser les infrastructures et le matériel en situation de pandémie ainsi que visant la reprise des activités a été obtenus. Un montant de 4000\$. Aussi, nous avons obtenu une subvention de 2500\$ pour la relance du sport. Ces montants nous ont permis entre autre de fournir des cliniques de perfectionnement aux patineurs, optimisé l'équipement informatique, fournir de la formation (cours de premier soin) aux membres du CA, et ce sans générer de frais additionnels. L'ensemble des dépenses fut couvert par les deux subventions. Nous avons aussi obtenu un retour monétaire de patinage Laurentides en fonction de notre nombre de patineurs totalisant 175,30\$.

En conclusion, malgré la Pandémie, nous pouvons dire que d'un point de vu financier le club demeure en santé.